

L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
SISTERONAIIS-BUËCH

#18 - Octobre 2018

 CC SisteronaisBuech

 @CCSisteronBuech

 Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

www.sisteronais-buech.fr

Le contexte économique difficile, ressenti particulièrement dans nos territoires ruraux, renforce notre mission en tant qu'élus : être plus que jamais auprès de nos administrés, se battre pour défendre leurs intérêts. Notre action a pour but d'agir pour le territoire, d'impulser une nouvelle dynamique et d'assurer un éco-système préservé pour les générations futures. C'est ce rôle que joue l'intercommunalité, face à un État qui se désengage de plus en plus de ses territoires ruraux. La CCSB s'investit dans la défense du Service Public au travers des MSAP, travaille avec 2 Départements et la Région au développement économique d'un bassin de vie, tout en défendant les personnes contre l'habitat insalubre. Rome ne s'est pas faite un jour. La CCSB, toute proportion gardée, continue de se construire. Il reste beaucoup à accomplir, mais la solidarité et la défense de la population sont nos priorités depuis près de 2 ans.

Le Président, Daniel Spagnou



Conseil communautaire à Serres, le 24 septembre 2018

VISITE DU MINISTRE DE LA COHESION DES TERRITOIRES, MONSIEUR
JACQUES MÉZARD, À LA MSAP DU LARAGNAIS

Vendredi 22 septembre, la CCSB recevait à la MSAP de Laragnais Monsieur le Ministre Jacques Mézard, accompagné de Cécile Bigot-Dekeyser, préfète des Hautes-Alpes, Pascal Boyer et Joël Giraud, députés des Hautes-Alpes.

Dans le cadre de sa participation au congrès national des maires ruraux dans les Hautes-Alpes, le ministre de la Cohésion des territoires s'est rendu à la Maison de Services au Public. Accueilli par Daniel Spagnou et Gérard Tenoux, 1er Vice-président de la CCSB en charge du service à la population, de l'aide aux communes et des nouvelles technologies, il a assisté à une présentation des services rendus en MSAP. Aides dans les démarches administratives comme la création de la carte grise, des dossiers de créations d'entreprises, de points d'accès à internet ou encore de points visio avec des partenaires comme Pôle Emploi, les MSAP sont les relais de service public auprès des administrés.

Les problématiques auxquelles les agents d'accueil doivent répondre sont nombreuses. Ainsi elles reçoivent plus de 70 personnes par jour à Laragne. Un accompagnement sur-mesure, qui demande un réel savoir-faire et la patience tant la demande de service public est grande et les difficultés quotidiennes nombreuses : déplacements difficiles, enclavement numérique... Le ministre a pris le temps de rencontrer l'ensemble des salariés de la MSAP. Sur place, il a rappelé l'importance de ces structures notamment dans les zones rurales. Cette visite s'inscrit dans la volonté toujours forte, de la part des élus de la CCSB, de faire vivre le service public sur le territoire. Le maillage des MSAP sur le Sisteronais-Buëch sera ainsi renforcé, avec la création d'une sixième MSAP à Rosans en 2019.



Le 11 octobre 2018 se tiendra la journée « portes ouvertes » des Maisons de Services Au Public de la CCSB. Cette manifestation est l'occasion de mieux faire connaître aux élus, associations, acteurs et habitants du territoire, l'existence des MSAP, les services qui y sont rendus, les partenaires et les agents qui y travaillent et qui accompagnent les usagers au quotidien.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE À SERRES

Le premier conseil de la rentrée aura été marqué par une discussion autour de la TEOM.

Le Président est revenu sur le caractère progressif de la TEOM, qui permet également à des personnes plus modestes de profiter d'une baisse de fiscalité et correspond globalement plus à la composition des foyers. Les difficultés que rencontrent les administrés est une réalité, la TEOM rentrant dans un contexte difficile de hausse de la taxe foncière. La CCSB doit financer son service de proximité. Payer plus ne doit pas devenir un prétexte pour relâcher les efforts de tri.

En triant les déchets, votre facture coûtera moins chère. C'est une réalité. L'année dernière grâce au tri, 400 000€ ont été générés. 400 000€ que nous faisons économiser à l'usager. Plus qu'une question de coût, c'est tout l'enjeu de la protection de notre territoire, de son environnement, de son cadre de vie et de ce que nous léguons à nos enfants. Le Président a rappelé le caractère de responsabilité et de solidarité que doivent faire les maires en matière de prévention.

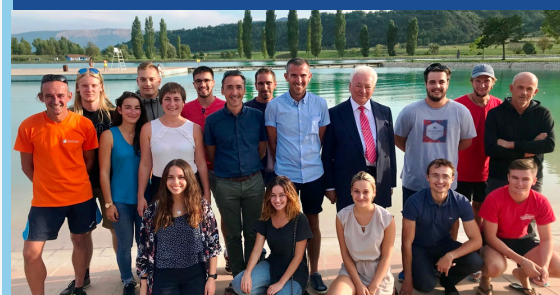
OPAH : Attribution des subventions de la CCSB aux propriétaires

Avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat c'est la lutte contre l'habitat indigne, la précarité énergétique, la perte d'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées. Cette politique du logement injecte de l'argent dans l'économie locale grâce aux travaux de réaménagement. Elle offre aussi un soutien aux artisans locaux en faisant appel à leur savoir-faire pour les travaux de rénovation. 54 095 € de subventions ont été ainsi allouées par la CCSB à 13 foyers.

Vers la création d'une école de musique commune.

Lors de sa création, la Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch s'est trouvée investie de l'intégralité des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives dont les communautés de communes fusionnées étaient titulaires, dont l'enseignement de la musique. Les élus ont choisi de garder la compétence liée à cet enseignement. Ainsi la compétence sera coordonnée de manière unique sur le territoire, entraînant la création d'une école de musique communautaire.

FIN DE SAISON À LA GERMANETTE : UN BILAN POSITIF AVEC + 8500 ENTRÉES.



L'été 2018 aura été signe de réussite pour la base de loisirs de la Germanette : le nouveau restaurant a rencontré un succès indéniable tout au long de la saison et le plan d'eau a enregistré un nombre record d'entrées par rapport à l'année dernière. Ce sont 30.211 entrées qui ont été comptabilisées au total, soit 8.500 entrées supplémentaires par rapport à la saison 2017.

A l'initiative de Damien Duranceau, Vice-président en charge du tourisme et du Président Daniel Spagnou, l'équipe de saisonniers était réunie autour d'un pot de l'amitié, en guise de remerciements pour cette saison exceptionnelle. Les élus ont tenu à remercier les agents de la CCSB et les saisonniers pour leur travail de qualité.

LA MÉOUGE SANS MOTEUR : DIMANCHE 21 OCTOBRE 2018

Pendant la « Fête de la Méouge sans moteur » tout est permis sauf les moteurs ! Parcourez les 6 km qui séparent Châteauneuf de Chabre de Barret sur Méouge en toute tranquillité à pied ... à vélo, échasses, rollers, cheval, poussettes, Quadbikes ... à vous de choisir ... la route vous appartient !

Le 21 octobre de 9h à 13h, les Gorges de la Méouge seront fermées à la circulation à moteur. A partir de 9h00 un accueil sur place se fera avec un petit-déjeuner offert. Un parking sera prévu à Châteauneuf-de-Chabre et des navettes vous amèneront jusqu'au point de départ. Vous y découvrirez la Méouge autrement : la rivière turquoise qui serpente doucement dans son écrin automnal aux couleurs chatoyantes. Les guides vous aideront à reconnaître les mystères de ce magnifique paysage et les nombreuses espèces présentes dans le site classé Natura 2000. Les plus sportifs pourront profiter du spectacle offert par dame nature tout en pratiquant leur sport favori, en toute sécurité et sans le chuchotement d'un moteur : les rollers se fauillent tels des anguilles sur la route sinueuse, les vélos s'en donnent à cœur joie et les randonneurs pédestres sortent de leurs sentiers !

Repas possible à l'Auberge des 2 Vallées à Châteauneuf de Chabre, sur réservation à l'office : 04.92.65.09.38.

Tarif : 10€ / personne. (Spaghettis à la bolognaise, tarte aux pommes, café et vin compris)

Si vous ne pouvez vous déplacer vous pouvez envoyer votre chèque (ordre : Auberge des 2 Vallées) directement à l'Office de tourisme, place des Aires, 05300 Laragne : il vous suffira de retirer vos places lors de l'accueil à la cascade.



Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch

DIMANCHE 21 OCTOBRE LA MEOUGE SANS MOTEUR




9H15 : ACCUEIL PARKING VILLAGE DE CHATEAUNEUF DE CHABRE. NAVETTE GRATUITE

9H30 : CAFÉ, VIENNOISERIES... OFFERTS AU NIVEAU DE LA CASCADE

10H : DÉPART - RANDONNÉE FAMILIALE DE 6 KM

12H30 : ARRIVÉE AU PONT DE ST-PIERRE-AVEZ REPAS À L'AUBERGE DES 2 VALLÉES SUR RÉSERVATION À L'OFFICE DE TOURISME - LARAGNE : 04 92 65 09 38

18H : THÉÂTRE « LE POIL DE LA BÊTE » SALLE ROBERT VERET À RIBIERS. LIBRE PARTICIPATION.









